

La Gazette

DE FLEURANCE

N°11 Avril 2012

LA MAISON DES SERVICES PUBLICS
OUVRIRA SES PORTES DÉBUT MAI 2012



Sommaire

Editorial p.2

Finances p.3

Dossier p.4-5

Agenda p.6

Tribune Politique p.7

En vue p.8

Vœux 2012 à la population



Les enfants du conseil municipal des jeunes de l'école Pasteur ont ouvert la cérémonie des vœux.

Devant un public nombreux et attentif c'est le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), élu en 2011 par leurs camarades de l'école Pasteur, qui a ouvert la cérémonie des vœux à la population le jeudi 26 janvier 2012.

Nos jeunes fleurantins contribuent à l'embellissement des cours de récréation par la plantation de fleurs et en fabricant des bacs en bois (ateliers ALP), en veillant au respect de la propreté (tri des déchets), par la décoration du préau (peinture des bancs, des piliers...).

Ainsi à tour de rôle Maël Gros, Léa Lacour, Alexia Filoche, Remy Drouet, Eva Filoche, Dylan Milord, Pauline Nadalutti, Maxime Cayrel, Baptiste Breton, Camille Caballe, Jordan Roblique, Aimée Martinez, nous ont fait part de leurs idées:

- réfléchir à une **meilleure organisation des espaces dans la cour** (jeux calmes, espace toupies, traçage des marelles...)
- contribuer au **respect des règles du vivre ensemble à l'école** en rencontrant leurs camarades, en leur mettant à disposition une boîte à idées pour recevoir leurs propositions.
- participer au **projet "Eco-école"**, avec le thème des déchets et de la préservation de l'eau
- **rencontrer les membres du Conseil Municipal** de Fleurance dans le but d'obtenir de l'aide pour résoudre leurs conflits et de participer à l'élaboration de certains menus à la cantine et d'être à l'origine de proposition concernant les loisirs des enfants à Fleurance.

Sauvegarder les services publics et désenclaver le Gers



Ce sont les deux conditions indispensables pour maintenir la dynamique économique de Fleurance et du Département du Gers. Or depuis plus de 10 ans nous n'avons plus de politique d'aménagement équilibrée du territoire national et la plus part des réformes engagées, en particulier la fameuse Révision Générale des Poli-

tiques Publiques (RGPP) ne font qu'aggraver les disparités entre les zones urbaines et les territoires ruraux comme le notre. Cela se traduit par un abandon des populations rurales qui peu à peu sont privées des services publics : DDE, Gendarmerie, la Poste, les Percepteurs, les Tribunaux, la disparition des écoles suite à la suppression de postes d'enseignants et demain la désertification médicale. Face à cette injustice qui met en péril le développement économique de notre ville nous avons engagé une politique volontariste qui a nécessité d'importants investissements : la construction de la caserne de gendarmerie communautaire, de la caserne de pompiers de la Compagnie de la Lomagne, la création d'une maison de retraite, la fusion des hôpitaux de Fleurance-Lectoure pour sauver nos lits de médecine, avec la construction prochaine d'une maison de santé par la Communauté de Communes de la Lomagne Gersoise dans l'enceinte de l'hôpital et enfin la création d'une Maison des Services Publics qui regroupera les permanences des services de l'Etat, du Conseil Général et de la ville à travers le CCAS. Malgré cet important effort qui a mobilisé une grande partie de nos finances, il faut poursuivre notre action pour résoudre les problèmes du désenclavement de notre bassin d'emplois et qui nécessite :

- la sauvegarde de la liaison ferroviaire Auch-Agen indispensable aux coopératives agricoles et demain aux approvisionnements de nos entreprises.
- la modernisation de la RN21 abandonnée depuis plus de 20 ans par sa mise à 2 fois 2 voies (sous concession privée si nécessaire).
- le désenclavement numérique (c'est à dire l'accès Internet à haut débit) sans lequel aucun territoire ne pourra espérer se développer.

L'enjeu est considérable et le combat pour atteindre cet objectif est engagé. Il ne peut être gagné que par la mobilisation de tous les gersois réunis par une volonté farouche de préserver l'avenir de nos villes, de nos campagnes et du Gers auquel nous sommes tous très attachés.

Dans un Etat trop centralisé, c'est à Paris que nous devons arracher les décisions qui désenclaveront Fleurance et le Gers. J'y consacre une grande partie de mon énergie depuis mon arrivée au Sénat, fort de votre confiance et de la légitimité de ce combat pour la survie de la ruralité.

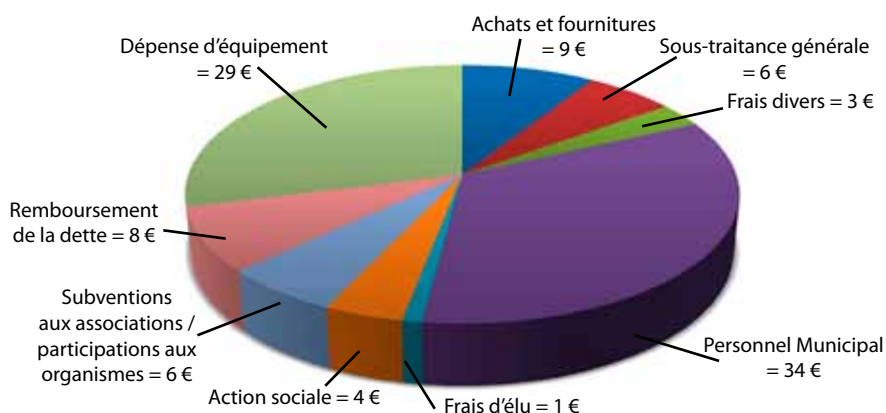
Raymond VALL
Sénateur-Maire de Fleurance

Bien cordialement à vous

FINANCES DE LA VILLE 2012

Fleurance maîtrise son avenir

Sur 100 € que dépense la commune ?



Il existe des légendes auxquelles il faut parfois tordre le cou : baisser un budget ne préfigure en rien de la mauvaise santé d'une commune. Fleurance en est la preuve. Grâce à une rigueur budgétaire entreprise sur deux ans, notamment par des efforts substantiels sur les charges de gestion, Fleurance dégage aujourd'hui de l'épargne pour ses investissements de demain. Des exemples ? 80 000 € de baisse de charge générale en quatre ans et des dépenses de personnel 2011 inférieures de 50 000 € à celle de 2008. Et ce dans un contexte économique incertain et une flambée du prix des matières énergétiques !

Dette stable et fiscalité raisonnée

Fleurance peut aussi se targuer d'avoir un stock de dette par habitant inférieur de moitié à la moyenne départementale des villes comparables (802 € contre 1 621 €). Pour autant, la ville n'entend pas jouer les cigales et demeure raisonnée dans ses emprunts et sa fiscalité : les taux d'imposition fleurantins étant les plus bas (cf tableaux) des cités gersoises équivalentes. Une sagesse d'autant plus perceptible dans une ville où 58,6% des foyers ne sont pas assujettis à l'impôt sur le revenu.

Équipements

Cette maîtrise des dépenses et de la fiscalité n'empêche cependant pas

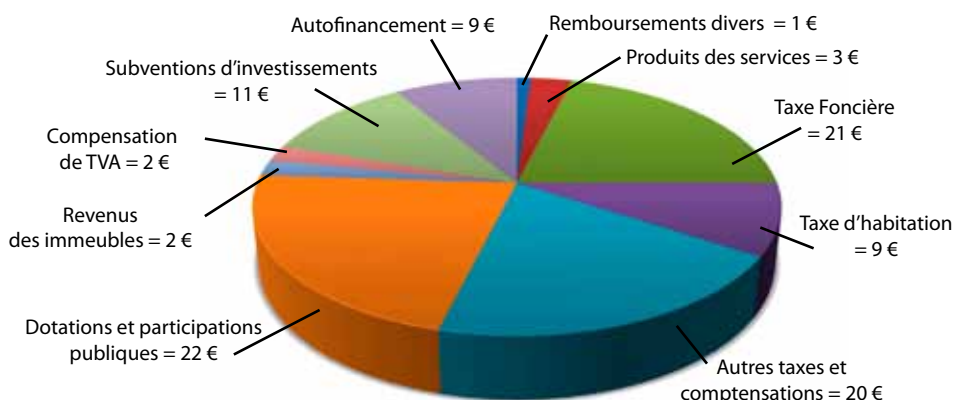
la commune de penser à l'avenir. Entre 2009 et 2011, les dépenses d'équipements ont doublé pour atteindre 2,5 millions d'€ ! Cet effort conséquent s'imposait pour doter la ville d'infrastructures de qualité : deux ronds-points, la réhabilitation de la halle Eloi Castaing, un boulodrome, un club house pour le tennis, la restauration du clocher ou encore

la création d'un Centre pédagogique des sciences de la terre et du développement durable.

La maîtrise de la dette, des charges de fonctionnement et de la fiscalité constitue la ligne de conduite de Fleurance. Une gestion saine qui permet de dégager l'autofinancement nécessaire à son développement futur.

Taux 2011	Taxe d'habitation	Taxe Foncière Bâti	Taxe Foncière Non Bâti
Mirande	11,88	36,34	106,66
Fleurance	13,12	30,39	124,66
Condom	15,76	32,89	130,48
Lectoure	16,07	32,35	118,55
L'isle Jourdain	17,16	39,44	129,89
Eauze	22,89	30,65	123,05

Sur 100 € de recettes



Bernard Lapeyrade, 1er adjoint chargé des finances :

« Nous allons continuer à investir »

« Par la maîtrise des dépenses de fonctionnement, nous dégageons une épargne qui nous permet d'investir sans alourdir la dette et la fiscalité. Nous allons donc continuer dans cette voie, mais à la mesure de nos capacités. Car, nous devons faire face à la réduction des dépenses d'accompagnement des conseils régionaux et généraux, et de la baisse des dotations de l'État. Des investissements seront donc différés, mais nous maintiendrons nos priorités sur les écoles et la voirie. De même que nous allons prioriser les économies d'énergie par la réhabilitation des bâtiments. »

OUVERTURE DE LA MAISON DES SERVICES PUBLICS

Sauver les services publics une volonté forte de notre équipe enfin concrétisée



Maison des Services Publics

62, rue Adolphe Cadot
32500 Fleurance

Tél. CCAS : 05 62 64 02 04

Tél. CG 32 : 05 62 06 05 44



Charlette Boué,
adjointe en charge
des Affaires sociales

« Nous voulons par cette maison rassembler tous les services sociaux de la ville, les rendre plus accessible dans un lieu plus repérable et mieux situé pour la population. »

Après une démarche qui aura duré 7 ans la Maison des Services publics rassemblant les services de l'État, l'Unité Territoriale d'Action Sociale du Conseil Général et le Centre communal d'action sociale, va ouvrir ses portes. Cet espace pensé et voulu par la mairie, a été réalisé grâce au soutien de l'État, de la région et de la signature d'une convention avec le département. Cette maison constitue une véritable plate-forme destinée à accueillir, écouter, informer, conseiller et orienter les usagers

dans leurs démarches administratives quotidiennes.

Ce bâtiment de la place Marcadet, ancien hôpital Saint-Jacques au XIX^{ème} siècle, est propriété de la ville. Fissuré à divers endroits, il a été fermé au public pendant près de dix ans. Que faire alors d'un tel lieu si idéalement situé ?

La loi de 2005 sur l'aménagement des territoires ruraux, par son souhait de faciliter l'accès aux services publics en leur offrant une meilleure visibilité, allait donner l'occasion à la municipalité de définir une nouvelle orientation. Résultat : premier coup de pioche en janvier 2011 pour réhabiliter 450m² avec un étage, pour un coût de 1 096 185 €.

Désormais, les personnels du CCAS, du Conseil général, mais aussi des services de l'État et d'organismes privés en charge de missions de service public, y reçoivent les usagers avec l'accessibilité et le confort en prime.

BORNES INTERACTIVES

(accessibles aux heures d'ouverture de la Maison des Services Publics)



- Borne CAF :

pour la réactualisation de droits, la production d'attestations de droits, la consultation du dossier individuel.

- Borne Pôle Emploi :

pour faire les différentes déclarations demandées par Pôle emploi et pour la recherche d'emploi sur le site de Pôle Emploi.

La Maison des Services public regroupe les permanences de certains services de l'Etat, de l'Unité Territoriale d'Action Sociale du Conseil Général et le Centre Communal d'Action Sociale de Fleurance.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Tél.: 05 62 64 02 04 - ccas.accueil@villefleurance.fr

Horaires : lundi au jeudi 8h30-12h30/13h30-17h, vendredi 8h30-12h30/13h30-16h30.

MISSIONS DU CCAS
- Dossiers d'aide sociale - Election de domicile - Aide au montage de dossiers - Commission locale d'attribution d'aides et de secours d'urgence - Accueil des personnes sans domicile fixe.

Permanences du Conseil général

Tél.: 05 62 06 05 44

Horaires des permanences : lundi au vendredi 8 h 30-12 h 30/13 h 30-17 h 30

ENFANCE PETITE ENFANCE	ACTION SOCIALE GÉNÉRALE	EMPLOI INSERTION	ACCES A LA SANTE
Protection Maternelle et Infantile	Assistante Sociale Polyvalente de Secteur	Revenu Solidarité Active	Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail
Médecin PMI : 1 lundi par mois Tél.: 05 62 05 57 41 Puéricultrice : mardi Tél.: 05 62 06 05 44	Lundi, mercredi matin, jeudi matin sur RDV Tél.: 05 62 06 05 44	Mardi ou jeudi sur RDV Tél.: 05 62 06 05 44	1 ^{er} jeudi du mois sur RDV Tél.: 39 60
Aide Sociale à l'Enfance	Conseiller en Economie Sociale et Familiale		
Sur RDV Tél.: 05 62 06 05 44	Sur RDV Tél.: 05 62 06 05 44		

Permanences des Services Publics

RETRAITE COMPLEMENTAIRE	EMPLOI-FORMATION INSERTION	JUSTICE	CONSEILS ET DROITS DES PERSONNES	PRESTATIONS FAMILIALES	AIDE A LA PERSONNE
Centre d'information conseil et accueil des salariés (CICAS)	Mission Locale pour l'emploi (pour les 16-25 ans)	Service pénitenti- aire d'insertion et de probation	Centre d'information sur les droits des femmes et des familles	Caisse d'allocation familiale	Proxim'services 32
	Lundi Tél.: 05 62 05 32 32	Mardi sur RDV Tél.: 05 42 54 03 80	1 ^{er} jeudi du mois 9h-12h sur RDV Tél.: 05 62 63 40 75	Vendredi 9h-12h Tél.: 0 810 25 32 10	Jeudi de 8h30 à 12h Tél.: 05 62 60 04 68
2 ^{ème} et 4 ^{ème} jeudi du mois 9h-12h 13h30-16h30 sur RDV Tél.: 0 820 200 246	Travail & partage	Aide aux victimes et médiation pénale	Association française des centres de consultation conjugale et familiale		CLIC Lomagne Ténarèze (Personnes âgées) MDPH 32 (personnes en situ- ation de handicap)
	Mercredi 9h30-12h Tél.: 05 62 61 82 54	Vendredi matin sur RDV Tél.: 05 62 62 50 98	1 ^{er} mercredi du mois 14h-17h sur RDV Tél.: 05 62 68 74 28		Mercredi après-midi sur RDV- Tél.: 05 62 68 69 70
	Boutique Gestion ARTE CBE Formation INSUP Formation	Conciliateur justice			
	sur orientation Pôle Emploi	1 ^{er} mardi du mois Tél.: 05 62 64 02 04			

CARNAVAL GRATUIT DU 13 AU 15 AVRIL

Vingt-trois ans de passion



Le carnaval débutera vendredi 13, à 19 h, par un apéritif et des « spectacles des associations fleurantines ». S'en suivra le lendemain, à 21 h, le défilé puis celui dominical de 15 h. Et pour clôturer ces trois jours de fête, le podium de la place Marcadet accueillera le groupe « Les Jumeaux ». Grande première de cette vingt-troisième édition : la gratuité du défilé. « Une nécessité, explique Simone Virelaude, adjointe aux festivités, car la gestion de la sécurité représentait un coût humain et financier. » Le Comité carnaval de Fleurance s'attend donc à dépasser les 20 000 spectateurs enregistrés l'an passé. « Certains viennent même en car de Toulouse ! »

Tour des granges

À l'origine de la fondation de ce carnaval, on trouvait deux piliers : Antoine Riu et Aline Bozza. « Antoine était quelqu'un de très festif et fédérateur des énergies. Quant à Aline, elle était dynamique, dévouée et investie dans la ville dont elle a été élue. En poursuivant aujourd'hui cette aventure, nous honorons leur mémoire. » Très vite, les deux « historiques » rassemblent une centaine de bénévoles qui construisent une dizaine de chars pour la première édition, en 1989. « À l'époque, nous n'avions rien. Nous nous faisons prêter les tracteurs et remorques. Nous entreprenions le tour des granges et, avant même de commencer, nous nettoyions les locaux ! » Aujourd'hui, le Comité ressemble plus à une PME : son propre hangar et son armada de décoratrices qui

s'exécutent « trois soirs par semaine, de 21 h à minuit, durant trois mois ». Sans compter sur sa capacité à mobiliser près de 300 bénévoles le jour J. Bref, comme le résume l'un de ses membres : « nos chars sont des œuvres réalisées par des gens qui se sont sublimés pour y arriver. »



Christian Motta, bénévole depuis 1989

« Comme je bricolais un peu, on m'a demandé un coup de main pour construire un char. C'est comme cela que j'ai intégré l'équipe du carnaval. Par la suite, je me suis occupé de la sécurité et de l'intendance. Nous sommes un groupe très soudé qui éprouve du plaisir à se retrouver. Travailler pour un tel résultat me satisfait pleinement. »



Joëlle Tourtois, bénévole depuis 2007

« C'est par une cliente du magasin de Simone que j'ai connu le festival. Cela m'a intéressé et donné l'envie de m'investir. De plus, n'étant pas Fleurantine, cela constituait un bon moyen de m'intégrer dans la ville. Aujourd'hui, je confectionne les fleurs et je prends plaisir à créer au sein du groupe. Ici, chacun peut donner ses idées, et l'on en discute tous ensemble. »

AVRIL

2 au 20 avril

Les livres jeux du père castor de 1930 à 1940

Exposition Galerie Laurentie

9 avril

Fleuran'Fleur

Moulin du Roy

Office de Tourisme

13, 14 et 15 avril

Carnaval

En ville

Comité du Carnaval

22 avril

Élections présidentielles 1^{er} tour

23 avril au 4 mai

Instants, moments, impressions

Exposition Galerie Laurentie

25 avril

Raconte moi une histoire

Contes - Bibliothèque municipale, 10 h

Tam

Spectacles pour enfants

Parvis de l'église Saint-Laurent, 16 h

Service culturel municipal

MAI

6 mai

Élections présidentielles 2^{ème} tour

7 au 26 mai

Hommage à Georges Pédra

Exposition Galerie Laurentie

13 mai

Fête des enfants

En ville

Régie festive municipale

19 mai

Concert de jazz - Pulcinella

Théâtre le Méridional, 21 h

Service culturel municipal

28 mai au 10 juin

Apprentis'sages

Exposition Galerie Laurentie

JUIN

2 juin

Concert de la fête des mères

Espace Culturel - Harmonie Fleurantine

10 juin

Élections législatives 1^{er} tour

17 juin

Élections législatives 2^{ème} tour

18 juin au 7 juillet

Sensations créatives entre Gers et Méditerranée

Exposition Galerie Laurentie

23 juin

Remise des prix du concours d'écriture

Salle Eloi Castaing

Service culturel municipal

Patrick Sébastien

Spectacle Espace Culturel

Régie festive municipale

MIEUX VIVRE A FLEURANCE (*Liste d'opposition*)

Surprise. Les conseillers municipaux de la majorité ont donné de la voix lors du dernier conseil municipal. Depuis 2008, nous n'avions jamais entendu un conseiller municipal de la majorité exprimer un avis lors d'une question à l'ordre du jour d'un Conseil Municipal. Muets qu'ils étaient. Seul, le bras se lève pour approuver la question à l'unanimité. Comme au théâtre des marionnettes. Rassurez-vous, ce jour-là il n'y avait pas de vote. Ce n'était que pour appuyer des informations données par le maire pour le débat d'orientation budgétaire 2012. Il n'y avait pas de vote. La valse d'attribution des surfaces pour les associations bat son plein avec les

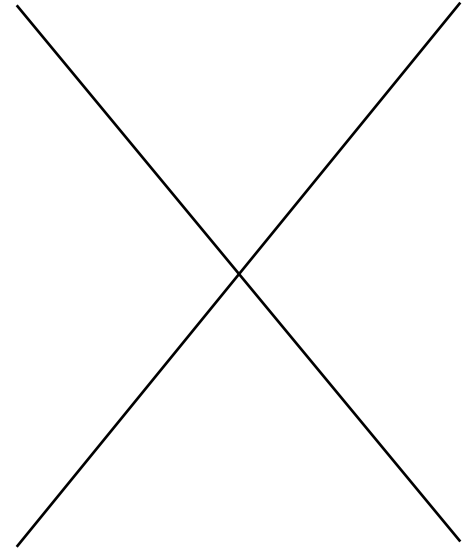
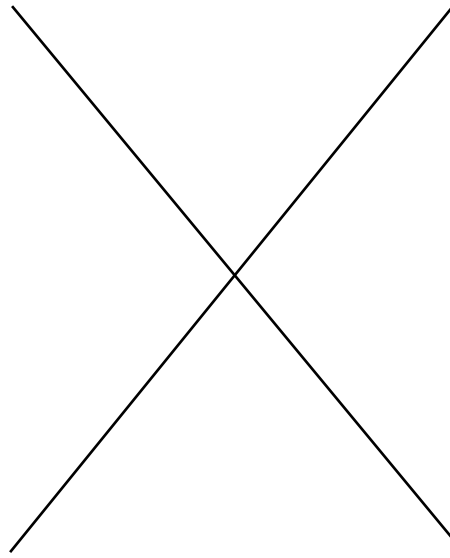
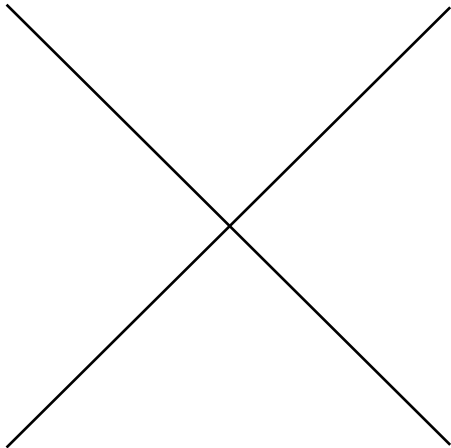
travaux dans la ville. Les majorettes ont été chassées de leur local au Marcadet par la vente du terrain au groupe immobilier Century 21, pour incorporer le Moulin du Roy. Mais les travaux les ont de nouveau chassés. La mairie les a mis dans la vieille gendarmerie sur la route de Jegun en promiscuité avec une autre association. Leur salle de répétition n'est pas appropriée et les plafonds trop bas en prennent un sacré coup avec les bâtons. Le Moulin du Roy terminé, il n'y a plus de place pour les majorettes. En revanche, on loue de la surface au centre pédagogique et de ressources des sciences de la terre et du développement durable ! Et c'est ainsi aussi le cas

pour d'autres associations déclarées qui voudraient un endroit pour leur activité et qui leurs est refusé. Revenons au rond point de la Croix. Cette Croix est en restauration depuis trois ans aux dires du maire et n'a toujours pas été remise en place. Or, il n'a fallu que quelques jours pour inaugurer le square de la laïcité, mettre une plaque et planter un olivier. Et cela sans décision du Conseil Municipal. C'est ce qui s'appelle la Démocratie. A la façon du maire de Fleurance. A bientôt.

Jean Paul CHOMA, Louis SAINT-YGNAN, Grégory BOBBATO

TOUS ENSEMBLE POUR FLEURANCE (*Liste d'opposition*)

Texte non transmis dans les délais impartis par la liste concernée.



AVEC VOUS POUR FLEURANCE (*Liste de la majorité municipale*)

Cette tribune politique nécessaire à l'expression de la démocratie à travers notre Gazette permet ce qui est normal le dénigrement de l'action de la majorité municipale par l'opposition. Toutefois la critique systématique de tout le travail accompli par notre équipe nous paraît exagérée et comme c'est souvent le cas "tout ce qui est excessif devient insignifiant" (Talleyrand). Il appartient donc aux Fleurantins de juger la pertinence d'une telle attitude dont ils pourront remarquer qu'elle ne comporte que très rarement des contres propositions constructives pour l'intérêt général de notre ville. Notre seule réponse à ces critiques parfois haineuses, les Fleurantins peuvent la trouver dans les importantes réalisations et travaux

engagés au cours de ce mandat qui transforment et modernisent Fleurance afin de répondre du mieux possible aux besoins de la population tout en maintenant une fiscalité modérée. Après la réhabilitation de la Halle Eloi Castaing, c'est au tour du Marcadet. Les travaux engagés vont transformer cet espace en un lieu d'échanges et de revitalisation du cœur de ville. Certes, ces travaux prennent du temps par leur ampleur et nous tenons à remercier les riverains et les usagers pour leur compréhension. En ce premier trimestre 2012, nous avons franchi une nouvelle étape avec l'émergence d'une nouvelle ville, avec l'adoption du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Ce document, va gérer le développement des constructions sur le long terme.

« Gouverner c'est prévoir » et c'est donc aujourd'hui qu'il faut envisager les implantations futures, penser l'augmentation de notre population et les infrastructures qui seront nécessaires à notre ville. Dans une conjoncture très difficile qui a considérablement réduit les aides publiques, notre équipe s'est beaucoup mobilisée avec l'implication des services municipaux que nous tenons à remercier, afin de respecter les engagements d'un programme ambitieux sur lequel vous nous avez accordé votre confiance.

C'est notre devoir et c'est cela aussi le respect de la démocratie pour notre liste "Avec vous pour Fleurance".

Une nouvelle équipe à la tête de la mairie.
Rencontre avec Dominique Mouran, Denis Forterre et Nicolas Lacroix.

DOMINIQUE MOURAN, DIRECTRICE GÉNÉRALE DES SERVICES

Des « Merveilles » aux ors de la mairie



Depuis le 1er février, Dominique Mouran est la nouvelle directrice générale des services de la quatrième ville du Gers. « *C'est une volonté des élus qui ont pensé à moi pour remplacer Patrick Cavallera, parti pour des raisons personnelles. Ils savaient que je projetais d'occuper ce type de poste. Même si je ne l'imaginai pas à Fleurance.* »

À 44 ans, on pourrait presque parler de rêve accompli pour cette Fleurantine. Educatrice de jeunes enfants de

formation, Dominique a durant dix ans dirigé la crèche « Au pays des merveilles ». Elle prend les rênes du CCAS en 2003 avant d'être « sollicitée » pour s'occuper des finances de la commune. « *Je suis ravie de mes nouvelles responsabilités et de pouvoir diversifier mes compétences au service de la collectivité car j'ai toujours eu envie de manager une équipe. Je dois à présent relever les objectifs qui m'ont été fixés.* »

DENIS FORTERRE, DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES

Un « Responsable » enraciné dans le public

Denis Forterre se définit plus volontiers « responsable » que directeur. Il n'empêche, c'est bien lui qui dirige les ressources humaines et l'administration générale, depuis respectivement huit et deux ans. Il veille « au bien être » des 129 agents⁽¹⁾ et gère l'état civil, la réglementation sur l'espace public, les inscriptions scolaires, etc.

Des missions qui siéent à merveille à ce normand profondément attaché à ses racines terriennes. « *Petit fils de paysan avec des valeurs comme le respect et l'idée qu'il faut se satisfaire de peu* », souligne-t-il avec force.

Entré en service public par la volonté d'un



député de la Manche – « *je voulais mettre mes compétences au service de tous* » - Denis est venu travailler dans le Gers avec une double exigence : « *trouver un cadre de vie au moins égal et un travail intéressant* ». À 50 ans aujourd'hui, il a toujours « *envie d'aller de l'avant* ».

⁽¹⁾ 88 pour la ville, 20 CCAS et 21 EHPAD.

NICOLAS LACROIX, DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES

Un « homme fort » au service de la ville

D'emblée, il en impose. L'homme a même côtoyer le haut niveau amateur en rugby. Mais son avenir à lui, il a préféré le construire dans un monde de bâtisseur. Tour à tour maçon, conducteur de travaux, Nicolas Lacroix est aujourd'hui à 34 ans directeur des services techniques.

« *Chacun se construit son avenir* », se plaît-il à rappeler. Le sien a débuté dans la municipalité en 2001. Après une expérience de deux ans dans la construction de maisons individuelles dans le département, il dépose sa candidature à la ville pour intégrer le service comme contractuel. « *Un choix personnel pour une meilleure qualité de vie.* »



Huit ans plus tard le voilà ingénieur. Avec trente-huit personnes à manager et un éventail de missions : urbanisme, cadre de vie (espaces verts, propreté, festivité), patrimoine (bâti, voirie) et moyens généraux. « *Et deux délégations directes que sont l'eau et l'assainissement.* »

Bref, des journées bien remplies au point de renoncer au plaisir du rugby mais « *sans regret* », jure-t-il.